

## Les sociétés d'autoroutes et d'ouvrages à péage s'engagent pour réduire l'usage des pesticides sur leurs réseaux à l'horizon 2018

*L'ASFA, association professionnelle des sociétés concessionnaires et exploitantes d'autoroutes et d'ouvrages routiers, a signé le vendredi 3 septembre 2010, au potager du Roi, à Versailles, au nom et pour le compte de ses membres, l'accord cadre relatif à l'usage professionnel des pesticides en zones non agricoles (ZNA) avec les ministères en charge de l'environnement et de l'agriculture.*

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :  
moins, c'est mieux

La signature de cet accord cadre le 3 septembre 2010 répond à l'engagement phare du Grenelle de l'environnement de réduire de moitié l'usage des pesticides en France à l'horizon 2018.

Un des axes du plan Ecophyto 2018, qui décline cet engagement du Grenelle, sert de socle à l'accord cadre et porte sur la réduction et la sécurisation de l'usage des produits phytopharmaceutiques en zone non agricole, couvrant entre autres les voies de circulation et leurs abords.

L'ASFA est l'un des 14 signataires de l'accord cadre conclu avec les ministères en charge de l'environnement et de l'agriculture et concernant tous les utilisateurs non agricoles de pesticides, qu'il s'agisse des collectivités locales, des exploitants d'infrastructures ou des entreprises prestataires de services dans ce domaine.



En signant cet accord qui retient quinze orientations relevant des bonnes pratiques, du partage d'expérience et de la communication, **les sociétés membres de l'ASFA s'engagent dans une action collective vers une démarche de progrès qui s'inscrit au-delà des obligations réglementaires.** Elles s'engagent notamment à poursuivre et à développer la politique de gestion raisonnée des dépendances vertes - soit quelque 35 000 ha - engagée depuis plusieurs années sur leurs réseaux, à diffuser les bonnes pratiques et les retours d'expérience, et à mener diverses actions de communication vers le public, en fonction de leur politique interne.

*L'ASFA regroupe toutes les sociétés concessionnaires d'autoroutes et d'ouvrages routiers exploitant près de 8 630 km de réseau en service en France.*

### Contacts presse

<b>Agence Entre nous soit dit</b> Sarah Maurit Attachée de presse Tél. : 01 40 29 15 53 Email : <a href="mailto:smaurit@entrenousoitdit.fr">smaurit@entrenousoitdit.fr</a>	<b>ASFA</b> Laurence Guillerm Directeur de la communication Tél. : 01 49 55 33 07 – 06 11 66 97 70 Email : <a href="mailto:laurence.guillerm@autoroutes.fr">laurence.guillerm@autoroutes.fr</a>
--	---